



France Ciment



Interventions sur
les camions-bennes

Contexte général



En France

Pas de statistiques spécifiques concernant les accidents directement liés aux interventions sur les bennes. Toutefois, certains facteurs de risque particulièrement présents lors de ces opérations sont bien documentés.

En 2023, à l'échelle nationale, ils représentent les proportions suivantes des accidents du travail :

- Manutentions manuelles : 50 %
- Utilisation d'outillages : 8 %
- Chute plein pieds : 15-20 %
- Chute d'hauteur : plus de 10 %

En 2024, pour le secteur cimentier

1 accident de travail avec arrêt

DESCRIPTIF DES ACCIDENTS

CIRCONSTANCES	Techniques
	▲ Accès difficile ou inadapté à la benne ▲ Défauts mécaniques non signalés ou non réparés ▲ Absence de consignation ou de verrouillage mécanique ▲ Utilisation d'outils défaillants ou inadaptés lors de l'intervention ▲ Absence d'équipements de protection individuelle adaptés
	Organisationnelles
	▲ Absence de coordination entre les différents services ▲ Pas d'analyse des risques préalable ▲ Absence de supervision directe ▲ Maintenance réalisée en urgence ▲ Pas d'encadrement des nouveaux arrivés/intérimaires
	Humaines
CONSÉQUENCES	▲ Manque de formation en sécurité concernant la manipulation de bennes ▲ Absence de culture de sécurité ▲ Sous-estimation du danger ▲ Fatigue/surcharge de travail
	Environnementales
	▲ Sol glissant ▲ Faible éclairage ▲ Présence d'encombrants ▲ Bruit ambiant élevé
	➔ Blessures graves ➔ Brûlures ➔ Fractures ➔ Décès

Exemple d'un accident réel au sein d'une cimenterie

Lors d'un nettoyage manuel à l'arrière de la benne, alors que celle-ci était en mouvement, le conducteur s'est coincé l'index droit dans la porte, entraînant un écrasement du doigt. Il a été pris en charge par le SAMU et transporté à une polyclinique où une radiographie a confirmé l'absence de fracture.

➔ Actions d'améliorations mises en place :

- Réalisation d'un inventaire complet des bennes équipées d'un système à action pneumatique utilisées par les affrétés.
- Intégration dans les protocoles de sécurité de la consigne formelle d'interdiction d'utiliser les doigts pour nettoyer ou déloger des éléments à l'arrière de la benne. Cette mise à jour est accompagnée d'un rappel via une alerte accident.
- Mise à disposition sur le site des affrétés, d'un manuel utilisateur spécifique aux bennes, incluant les consignes de sécurité à respecter.
- Rappel à l'ensemble des affrétés par tous moyens appropriés, de l'interdiction stricte d'utiliser les doigts pour déloger des cailloux ou tout autre obstacle dans la benne.

Exemples d'interventions sur des bennes en cimenterie



Nettoyage d'une benne

(Source : adhérent France Ciment, DR)



Balayage d'une benne d'un camion de clinker

(Source : adhérent France Ciment, DR)

Comment j'évite ce genre d'accident ?



- 1 Établir une **procédure** claire spécifique au **nettoyage, uniquement à l'arrêt**, avec signalisation en place.
- 2 **Immobilisation complète** de la benne **avant toute intervention**.
- 3 **Former** les conducteurs et les agents **à la consignation et aux risques mécaniques**.
- 4 Port de **gants anti-écrasement** ou **renforcés** selon la nature des tâches.
- 5 **Interdiction formelle d'intervention** sans accompagnement, sur un **équipement encore alimenté ou mobile**.
- 6 **Planification** des interventions **hors périodes d'activité** => pas de coactivité avec le chauffeur ou avec d'autres machines.
- 7 **Elaboration** d'un permis de travail ou d'une **fiche d'intervention obligatoire** pour toute **tâche manuelle sur la benne**.



Préparation et organisation

- Établissement d'une **procédure formalisée d'intervention** (maintenance, nettoyage, débouchage).
- **Permis de travail obligatoire** pour toute opération sur camion-benne.
- **Analyse de risque** préalable et **plan de prévention** si coactivité.
- **Intervention** uniquement **accompagnée** d'un superviseur ou d'un responsable sécurité.
- Prévoir le **balisage**, un **éclairage** suffisant et le **nettoyage** de la **zone d'intervention**.
- **Éviter** les interventions en **période de production active** pour limiter le risque de remise en marche.
- **Vérifier la disponibilité des outils et équipements adaptés** avant toute intervention.

1

Sécurisation du véhicule

- **Consignation systématique** de la benne (énergie coupée, blocage mécanique du basculement et de la porte).
- Ajout de **dispositifs anti-retour ou cales de sécurité** pour empêcher tout mouvement involontaire.
- Installation de **voyants ou alarmes de position** (benne ouverte/fermée, mouvement en cours).
- **Stabilisation du véhicule** : surface plane, calage des roues si nécessaire.
- **Vérification régulière de l'état mécanique** : axes, vérins, verrouillages, trappes, flexibles hydrauliques.
- **Décharge du système hydraulique** avant toute intervention.
- Ne **jamais travailler sous une benne** soutenue uniquement par les **vérins hydrauliques**.

2

Protection du personnel

- **Port d'EPI adaptés** : gants anti-coupures, casque, chaussures de sécurité, lunettes, gilet haute visibilité, protections auditives si nécessaire.
- **Formation spécifique** sur les risques liés aux bennes : écrasement, coincement, basculement.
- **Sensibilisation régulière** sur les sites d'intervention.
- **Formation/sensibilisation obligatoire** pour les **nouveaux arrivants ou intervenants externes**.
- **Interdiction** de laisser la benne ou l'engin **sans surveillance, moteur en marche**.
- Respect des **règles d'hygiène et d'ordre** (pas d'objets, chiffons ou outils en vrac dans la cabine ou sur la zone).

3

Accès et circulation autour du véhicule

- Adapter les moyens d'accès (plateformes sécurisées, suppression de l'accès par escalade).
- 4 • Respecter la règle des 3 points d'appui lors de la montée ou descente.
- Maintenir les surfaces d'accès propres et non glissantes (boue, huile, neige).
- Interdire l'accès à la zone aux personnes non autorisées.

Surveillance et communication

- 5 • Surveillance continue de la zone pendant l'intervention (superviseur sécurité).
- Assurer une communication claire entre opérateurs, mécaniciens et encadrants.
- Mettre en place un plan de secours en cas d'incident ou d'accident.

Liens utiles

Pour aller plus loin :

- Brochure INRS
« Tombereaux – Manuel de sécurité » – ED 6065
- Dépliant INRS
« Bennage en sécurité » – ED 6516
- UNCEM Guide des bonnes pratiques n° 17
« Sécurité Transport Bennes – Prévention des risques »